

Repenser Les Inventaires *pour la* Restitution Menée par L'Afrique

Une analyse Open Restitution Africa
pour les décideurs africains





À PROPOS D'OPEN RESTITUTION AFRICA

Open Restitution Africa est un projet mené par l'Afrique qui vise à ouvrir l'accès à l'information sur la restitution de la culture matérielle africaine et des ancêtres humains, afin de permettre à toutes les parties prenantes concernées de prendre des décisions fondées sur les connaissances.

Le projet Open Restitution rassemble des données sur les processus de restitution actuels sur le continent africain, sert de portail d'études de cas et d'exemples de bonnes pratiques, et encourage un débat approfondi, fondé sur des données probantes, sur les complexités, les responsabilités et les impératifs éthiques de la restitution.

ACKNOWLEDGEMENTS

Cette idée est développée par **Jinty Jackson** et tirée d'une étude menée par **Open Restitution Africa** pour le compte de **l'Observatoire culturel sud-africain** et du **Département national des sports, des arts et de la culture** en Afrique du Sud (2024).

-

Open Restitution Africa tient également à remercier les personnes suivantes pour leur temps et leurs contributions.

Luness Mpunwa (*National Art Gallery of Namibia*)

Samora Cloete (*>>Africa Accessioned<<*)

Sebastian Sprute (*Atlas of Absence*)

Digital Benin

Juma Ondeng (*Invisible Inventories Programme*)

Yann LeGall (*Restitution of Knowledge*)

Rebecca Thompson (*EDAN*)

Cindy Zalm and Camiel de Kom (*Colonial Collections Data Hub*)

Andrea Baresel-Brand and Tessa Hamann (*Lost Art Database*)



POINTS CLÉS

- Les inventaires sensibilisent mais n'entraînent pas nécessairement le retour d'objets
- Les inventaires à grande échelle sont coûteux avec des retours limités. Il faut se concentrer sur les actions qui mènent à la réparation, pas seulement sur la collecte de données.
- La restitution devrait commencer par les priorités communautaires. Les inventaires locaux, fondés sur les revendications, sont plus éthiques et efficaces.
- L'accès public doit respecter les connaissances sacrées et les droits communautaires. La transparence devrait autonomiser, pas exposer.





L'INTRODUCTION

Ce rapport a répondu à un défi qui émerge dans le domaine de la restitution: les gouvernements et les décideurs Africains envisagent de plus en plus de mettre en place des programmes d'inventaire nationaux complets qui tentent de cataloguer tous les objets culturels provenant de leur pays et de leurs emplacements actuels dans le monde entier.

Bien que les inventaires soient importants, nous soutenons que ces initiatives de catalogage à grande échelle, sont gourmandes en ressources et souvent non viable, compte tenu des contraintes auxquelles sont confrontés les gouvernements africains. Nous reconnaissons plutôt une réaffectation stratégique, des ressources gouvernementales limitées au soutien de projets de restitution communautaires déjà en cours ou en cours de démarrage - des initiatives qui nécessitent une attention immédiate et qui produisent déjà des résultats malgré les conditions difficiles.

Nos recommandations s'adressent aux décideurs africains qui évaluent les décisions d'allocations des ressources, en proposant une approche alternative qui privilégie le travail de restitution à la base plutôt que les projets de catalogage national exhaustif

Fondé sur des preuves issues de l'examen approfondi d'ORA des initiatives d'inventaire du patrimoine menées par l'Afrique, nous distillons les leçons clés de ce qui a déjà été tenté. L'examen d'ORA s'est concentré sur six projets majeurs liés à l'Afrique - la plupart développés depuis 2017 - dont les portées, les objectifs et les publics cibles varient. L'examen est également éclairé par [des études de cas de restitution](#) et des entretiens avec des praticiens à travers le continent.



www.openrestitution.africa

POURQUOI LES INVENTAIRES SONT À L'ORDRE DU JOUR

Depuis le [rapport Savoy-Sarr](#) de 2017 et les retours médiatisés comme les Bronzes du Bénin, les inventaires sont devenus un point de départ privilégié pour les acteurs cherchant la restitution. Les organismes internationaux comme l'UNESCO, l'OCDE et l'UE encouragent également une plus grande transparence de la part des institutions détentrices. Les organismes régionaux et continentaux tels que [la CEDEAO](#) et l'Union africaine développent des stratégies politiques de restitution. Plusieurs **gouvernements africains explorent le développement d'inventaires nationaux** du patrimoine détenu à l'étranger comme point d'entrée aux futurs processus de restitution.

Plusieurs initiatives d'inventaire menées par l'Afrique ou liées à l'Afrique ont émergé en réponse. Peut-être la plus connue, [Digital Benin](#) a documenté les Bronzes du Bénin dans les institutions du monde entier. D'autres incluent le [Projet Eɖan](#) qui s'est concentré sur le développement d'un inventaire numérique centré sur le Ghana du patrimoine pillé et [l'Atlas of Absence](#) qui a cartographié les biens camerounais dans les musées allemands.

Bien qu'ambitieux et générateurs, ces projets révèlent aussi **l'accès inégal aux données muséales** et les **exigences techniques, éthiques et financières complexes** de la création d'inventaires. Ils soulignent l'importance de la propriété africaine, le besoin de **prioriser les ressources stratégiquement** et la valeur d'une réflexion approfondie avant l'action.

CE QUE LES INVENTAIRES PEUVENT ET NE PEUVENT PAS FAIRE

Les inventaires sont souvent vus comme un point de départ pour la restitution, mais leur **valeur et leurs limites** doivent être claires - surtout pour les décideurs africains travaillant avec des ressources limitées.

Les inventaires peuvent **exposer l'ampleur de la perte**, sensibiliser et augmenter la pression sur les institutions détentrices pour partager l'information et retourner les objets. Ils peuvent aussi soutenir **l'éducation et la recherche**, bien que les bénéfices restent souvent concentrés dans le Nord global.

Les inventaires ne sont pas des outils neutres ou complets. Ils **ne peuvent capturer toute la portée** de ce qui a été pris, ni ne remplacent le besoin de **politiques claires, de volonté politique ou d'investissement à long terme** dans les processus de restitution. Ils transmettent rarement **la signification culturelle ou spirituelle** des biens ou restaurent leur **connexion vivante** aux communautés. Sans implication communautaire, ils risquent de **reproduire la déconnexion** qu'ils visent à aborder.

QUATRE LEÇONS

Les preuves des projets récents à travers l'Afrique pointent vers **quatre défis principaux**. Ces questions ne sont pas simplement techniques ; elles soulèvent des questions stratégiques sur où **les gouvernements africains devraient concentrer leurs ressources limitées** et comment s'assurer que les efforts de restitution sont significatifs, menés par les communautés et historiquement justes.

1. Coûts Élevés, Retours Limités

Créer des **inventaires complets** du patrimoine africain à l'étranger est **extrêmement consommateur de ressources**. Par exemple, le projet Digital Benin a coûté environ 3,9 millions d'euros pour documenter seulement **5 246 biens** d'un **seul royaume** au Nigeria.

L'ampleur du défi est encore plus frappante quand on considère que l'Atlas of Absence a identifié **plus de 40 000 objets camerounais** dans les seuls musées allemands, tandis que le Programme d'Inventaires Invisibles du Kenya a enregistré **32 000 biens** provenant seulement **d'une portion d'institutions** à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Pour la plupart des pays africains, tenter des inventaires à grande échelle dans toutes les collections n'est pas seulement **financièrement irréaliste**, mais aussi **stratégiquement discutable** - surtout étant donné que la restitution est un processus à long terme qui nécessite des investissements dans des aspects supplémentaires tels que la réparation, l'engagement communautaire et la préparation institutionnelle.

Notre recherche n'a trouvé **aucun lien direct** entre la publication d'inventaires et le retour réel d'objets patrimoniaux. Les inventaires peuvent susciter des discussions ou mettre en évidence des lacunes pour des recherches supplémentaires, mais ils ne déclenchent pas, en eux-mêmes, des retours.



2. Les Représentations Coloniales Persistent

La plupart des **dossiers muséaux existants ont été créés pendant la règle coloniale** et reflètent des classifications extractives, des idéologies racistes et des pratiques de documentation arbitraires, qui incluent :

- Des étiquettes vagues, obsolètes ou incorrectes attachées aux biens : Des termes comme “fétiche” ou “amulette” étaient souvent utilisés pour étiqueter des objets que les conservateurs occidentaux ne pouvaient pas - ou ne voulaient pas - comprendre.
- Documentation incomplète ou trompeuse : Beaucoup de dossiers omettent les histoires d'origine, les usages culturels, ou même les noms des communautés, rendant difficile la reconnexion des objets avec leurs histoires légitimes.

-
- Incompatibilité technique : Les chercheurs compilant des inventaires comme Atlas of Absence et Digital Benin ont trouvé que les dossiers coloniaux manquaient de cohérence et de normalisation nécessaires pour construire de nouvelles bases de données africaines cohérentes.

Le pillage colonial a effacé les langues et la mémoire, rendant même les objets bien documentés difficiles à interpréter sans perspicacité communautaire. Sans réinterprétation approfondie, participation communautaire et analyse critique, les inventaires **risquent de reproduire les erreurs coloniales** sous forme numérique.

3. Accès Restreint aux Collections

L'accès aux données est l'un des plus grands obstacles à la création d'inventaires. Malgré des engagements publics envers la transparence, la plupart des musées occidentaux contrôlent encore étroitement leurs dossiers.

- L'équipe d'Atlas of Absence n'a pu accéder qu'à **1% des 70 grands musées publics d'Allemagne et plus de 7 000 collections privées**.
- Le Programme d'Inventaires Internationaux a contacté 100 musées à travers l'Europe et l'Amérique du Nord ; 40 ont répondu, et 30 ont partagé leurs bases de données. Des 32 000 biens kényans documentés, seulement 7 000 ont été rendus publiquement disponibles - environ 22% du total documenté.
- Seules quelques institutions européennes - comme le Hub de Données des Collections Coloniales des Pays-Bas - prennent des mesures vers l'accès libre.

En conséquence, les chercheurs d'inventaires **négoient souvent cas par cas**, attendant des réponses par email ou des permissions juste pour voir les dossiers. Cela rend le travail d'inventaire **lent, laborieux** et hautement dépendant de la bonne volonté d'institutions étrangères.

4. Un Décalage de Priorités

Les inventaires reflètent souvent **les priorités de recherche**, les compréhensions et les disciplines qui dominent les institutions qui les financent ou les hébergent - plutôt que les préoccupations des communautés, ni l'impératif de réparation spirituelle au centre de beaucoup de travail de restitution.

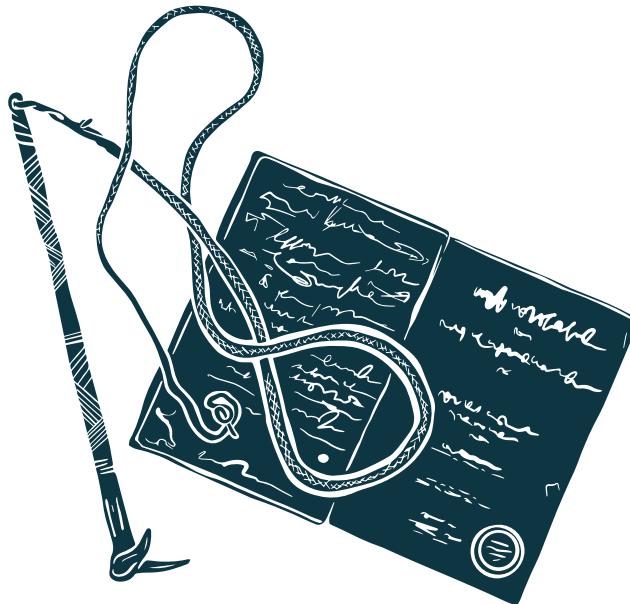
Beaucoup d'initiatives d'inventaire sont **conçues pour l'usage académique ou curatorial européen**, plutôt que d'être co-crées avec les communautés affectées. L'Atlas of Absence, hébergé en Allemagne et construit sur des dossiers en allemand, avait un engagement avec les chercheurs, activistes autorités traditionnelles camerounais, mais comme la plupart des projets similaires, il reste financé et institutionnellement piloté par le contexte Européen.

Pour les gouvernements africains, les priorités devraient être axées sur la garantie d'un retour juste et équitable centré sur la communauté, plutôt que de reproduire une logique coloniale familière - où le patrimoine africain est encore une fois étudié, classifié et numérisé de loin, souvent sans égard pour **la signification locale, le sens spirituel** ou la valeur définie par la communauté.

ALTERNATIVES ET POSSIBILITÉS

Malgré l'emphasis sur les inventaires, la plupart des **efforts de restitution soutenus ont été menés par les communautés d'origine**, non par des bases de données. Dans beaucoup de cas, comme celui du Tangué, sacré pour le Royaume Bele-Bele des communautés Douala au Cameroun, **des membres de la diaspora sont tombés sur les biens de leur communauté par hasard** dans des musées occidentaux. De même, la **campagne pour retourner la statue Ngonso** à la communauté Nso au Cameroun n'a pas été déclenchée par un inventaire numérique. Elle a grandi de l'engagement **d'activistes de base et de membres de la diaspora** travaillant à **restaurer les liens spirituels et mobiliser le soutien public**.

La restitution significative est souvent déclenchée par la connexion humaine plutôt que par des catalogues - par les communautés reconnaissant, réclamant et luttant pour ce qui leur appartient. En pratique, beaucoup d'efforts de restitution réussis commencent non avec des inventaires, mais avec des individus ou des groupes qui savent déjà ce qui a été pris et où cela a fini.



Que nous dit cela?

1. Quel que soit le type de système de stockage et de gestion d'information choisi, il devrait **soutenir les mobilisations existantes**
2. Les ressources devraient être dirigées pour connecter les points entre les efforts de base, les acteurs étatiques et les mobilisations de la diaspora, tandis que **les canaux diplomatiques** jouent aussi un rôle vital dans l'établissement et le maintien de points de contact.
3. Dans certaines situations, les inventaires qui sont **fondés sur les revendications**, menés par les communautés et modestes en échelle peuvent **livrer plus d'impact** que de grands ensembles de données généraux qui jettent le filet large.

À QUOI POURRAIT RESSEMBLER UN INVENTAIRE FONDÉ SUR LES REVENDICATIONS?

Un inventaire fondé sur les revendications commence avec **les communautés identifiant ce qu'elles ont perdu**. Il déplace l'accent de la documentation menée par les institutions vers l'identification et la revendication menées par les communautés - permettant aux propriétaires légitimes d'articuler les revendications dans leurs propres termes.

Un tel système doit refléter les réalités africaines:

- **Protocoles Culturels et Spirituels:** Certains biens portent des tabous ou un statut sacré. Un système responsable doit permettre aux communautés de fixer des règles d'accès - qui peut voir quoi, dans quelles conditions et pour combien de temps - sans figer les traditions comme statiques.
- **Accès Numérique Inégal:** Beaucoup de communautés manquent d'internet fiable, d'appareils ou de formation. Toute plateforme doit être accessible sur mobile, compatible avec une faible bande passante et soutenue par une sensibilisation hors ligne.
- **Durabilité et Accessibilité:** Dans des environnements aux ressources contraintes, les systèmes d'inventaire devraient être peu coûteux, faciles à maintenir et ancrés dans les pratiques locales. Les modèles hybrides - combinant des outils numériques avec des dossiers papier ou des registres communautaires - peuvent être plus efficaces que des plateformes entièrement en ligne.
- **Les Gens au Cœur:** Au-delà du financement et de l'infrastructure, les systèmes fondés sur les revendications reposent sur les gens. Les professionnels de musée, les travailleurs culturels, les artistes et les académiques jouent un rôle vital dans la connexion des biens aux communautés. Leurs compétences, réseaux et connaissances locales aident à s'assurer que les systèmes sont à la fois pratiques et durables.

Bien qu'aucun **système de revendications mené par l'Afrique** entièrement développé n'existe encore, des modèles utiles peuvent être adaptés



Encadré 1. Modèles Alternatifs

La [Base de Données d'Art Perdu](#) de l'Allemagne, gérée par la Fondation Allemande d'Art Perdu qui est **entièrement financée par le gouvernement fédéral**, a été créée pour aider les victimes du pillage nazi à récupérer l'art et les biens. Elle fonctionne comme un entremetteur - connectant les revendications connues avec les détentions connues - et est soutenue par les **Principes de Washington** de 1998. Ces principes, adoptés par 44 pays, sont des directives non contraignantes qui promeuvent la transparence, l'accès à l'information de provenance et des chemins non litigieux vers la restitution. Crucialement, ils **placent le fardeau sur les institutions** détenant des biens potentiellement pillés de les rendre visibles et accessibles, non sur les victimes de prouver seules la perte.

Pendant ce temps, le [Projet Mukurtu CMS](#), développé avec les **communautés indigènes** aux **États-Unis**, fournit une plateforme numérique open-source pour gérer le patrimoine culturel selon les termes des communautés. Il permet aux communautés de créer des protocoles d'accès personnalisés - décidant qui peut voir quoi et dans quelles conditions - **s'assurant que les connaissances sacrées, les tabous et les protocoles culturels sont respectés** même dans les espaces numériques. Important, le système n'est pas fixe ; il est conçu pour évoluer avec les besoins et compréhensions des communautés au fil du temps.

Les exemples dans l'Encadré 1 offrent des leçons clés:

- 1. Un inventaire fondé sur les revendications n'a pas besoin d'être complet.** Il n'a besoin que de soutenir ce que les communautés mobilisent déjà pour récupérer - des biens spécifiques avec une valeur et une signification connues.
- 2. Un tel système ne sera efficace que s'il y a une volonté politique et un poids éthique derrière lui.** Tout comme les Principes de Washington ont donné du poids à la Base de Données d'Art Perdu, les efforts de restitution africains nécessitent un engagement similaire à la transparence et à la responsabilité de la part des institutions qui détiennent le patrimoine pillé.
- 3. Les propriétaires légitimes, non les institutions détentrices, doivent fixer les termes d'accès et de visibilité des données.** Dans beaucoup de contextes africains, l'accès numérique, la gestion des droits et les contraintes de ressources soulèvent des questions complexes. Qui peut ou devrait voir certains biens ? Comment les connaissances sacrées, taboues ou détenues par la communauté sont-elles gérées de manière responsable?

CONCLUSION

Les inventaires ne sont pas une solution miracle. Ils sont un outil dans un écosystème beaucoup plus large de restitution qui est **consommateur de ressources, chronophage et nécessitant un investissement à long terme et une coopération inter-institutionnelle**. Cela appelle à un regard critique sur ce à quoi servent vraiment les inventaires. Bien qu'ils puissent augmenter la visibilité, le vrai travail d'identification d'objets significatifs et de financement des efforts de restitution repose toujours sur les communautés et pays d'origine.

Quand ils sont poursuivis, les inventaires sont plus efficaces quand **ancrés dans les institutions nationales**, liés à la **programmation publique** et utilisés pour reconnecter les communautés avec les **histoires - et avenir - de leur patrimoine volé**.

Mais **la visibilité seule n'est pas la justice**. La documentation sans action risque de renforcer la déconnexion même qu'elle cherche à réparer. Ce n'est pas le travail des États africains de traquer chaque bien pillé. **La responsabilité de rendre l'information des collections accessible repose carrément sur ceux qui les détiennent**. Les gouvernements européens, musées, universités et collectionneurs privés doivent prendre les devants dans **la publication, le partage et la démystification des dossiers**, dont beaucoup restent opaques aux communautés mêmes dont ces biens ont été pris.

Ce que les Gouvernements Africains Peuvent Faire

- **Créer une base de données nationale de restitution** pour enregistrer les revendications et permettre aux communautés et musées internationaux d'interagir autour d'elles.
- **Financer des efforts de recherche et de coordination ciblés**—incluant une petite équipe ou unité pour soutenir les revendications et s'engager avec les institutions à l'étranger.
- **Soutenir les initiatives menées par les communautés et les musées nationaux** qui font déjà avancer la restitution sur le terrain.

Ce que les Institutions Occidentales Doivent Faire

- Rendre toutes les **données de collections ouvertes et accessibles**, avec des traductions quand nécessaire.
- Répondre activement aux revendications et partager la responsabilité de la réparation, incluant **co-financer les retours** et soutenir les institutions africaines.
- **Engager les communautés de la diaspora africaine** comme partenaires essentiels dans l'identification et la plaidoirie.

La restitution ne concerne pas seulement le retour - elle concerne la réparation. Les gouvernements africains doivent choisir où investir pour le renouveau culturel à long terme et **la cohésion sociale**. Les institutions occidentales doivent faire plus qu'ouvrir des bases de données - elles doivent **partager le fardeau de la restitution et aider à reconstruire ce qui a été brisé**.

NOTES DE SOUTIEN:

1. Les six projets d'inventaire liés à l'Afrique inclus dans l'examen d'ORA, ainsi que les études de cas d'ORA et les entretiens avec des chercheurs et acteurs clés impliqués dans ces projets:
 - [Africa Accessioned](#) (2014–2017): Initié par le Département d'Histoire de l'Université de Namibie avec un financement d'ICOM. Concentré sur les collections ethnographiques du Botswana, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe détenues dans les musées européens.
 - [Edan](#): A suivi les biens ghanéens dans les collections à travers l'Europe et les États-Unis.
 - [Hub de Données des Collections Coloniales](#) (2022): Projet financé par les Pays-Bas cartographiant les biens et ancêtres de l'ère coloniale de plusieurs pays africains détenus aux Pays-Bas, visant à augmenter la visibilité pour les communautés sources.
 - [Digital Benin](#) (established 2019, launched 2022): Développé à partir du Groupe de Dialogue du Bénin, ce projet a impliqué plusieurs institutions internationalement pour construire une archive numérique des biens liés au Royaume du Bénin (actuel Nigeria).
 - [Atlas of Absence](#): Initié suite au rapport Starr-Savoy (2017), ce projet s'est concentré sur le patrimoine camerounais dans les collections allemandes, mené par des chercheurs basés à Berlin et au Cameroun.
 - [Programme d'Inventaires Internationaux](#) (2018–2022): Un projet mené par le Kenya pour identifier les biens kényans dans les musées européens et sensibiliser le public. A impliqué des musées et collectifs au Kenya et en Allemagne.
2. Conformément à la production de ce document de discussion, une équipe de chercheurs d'ORA et de l'Université du Cap Occidental a organisé un atelier sur les inventaires pour les experts en restitution d'Afrique subsaharienne en Mars 2025. Les contributions de cette réflexion multidisciplinaire ont aidé à établir les priorités et besoins du public.





Repenser Les Inventaires *pour la* Restitution Menée par L'Afrique

Crédits:

Aperçu par: Open Restitution Africa

Auteure: Jinty Jackson

Traduction: Koehun Aziz-Kamara

Conception et illustration: Karugu Maina

Équipe Open Restitution Africa:

Chao Tayiana Maina, Molemo Moiloa, Phumzile Twala,
Syokau Mutonga, Karen Ijumba, Koehun Aziz-Kamara



www.openrestitution.africa